



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION

DIRECTION
DU DOMAINE PUBLIC

SERVICE GESTION DU DOMAINE PUBLIC
05.55.45.63.17 Fax : 05.55.45.49.76
direction_domaine-public@ville-limoges.fr

Demande de déménagement (entreprise)

A retourner au minimum 5 jours ouvrés (du lundi au vendredi hors jours fériés) avant le début du déménagement
Les interventions importantes devront faire l'objet d'un rendez-vous sur site au minimum 15 jours avant le déménagement

ENTREPRISE

Demandeur :

Adresse :

Tél :

Mail :

ADRESSE(S) ET DATE(S) DE DEMENAGEMENT

Adresse :

Dates :

Matin (7h-12h) Après-midi (13h-18h) Journée (7h-18h) Autres :

VOS BESOINS

- Sur stationnement : nombre de place
- Sur trottoir
- Fermeture de voie (*si besoin*) : laquelle
- Sur voie bus : voir avec la STCL au moins 48 heures avant le déménagement Tél : 05 55 34 24 84
- Voie piétonne : n° d'immatriculation.....
- Présence d'engin de levage
- Autre :

POSE DE LA SIGNALISATION

- par la Ville de Limoges : pour les entreprises non domiciliées sur la commune de Limoges et ses environs
- par l'entreprise chargée du déménagement dans le cas contraire

Demande faite le :

Signature et cachet de l'entreprise :